

UNAFAM Hauts-de-Seine

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Ils nous soutiennent

Agence Régionale de Santé,
Conseil départemental 92,

Les municipalités :

Antony,
Asnières-sur-Seine,
Bagneux,
Bois-Colombes,
Boulogne-Billancourt,
Bourg-la-Reine,
Chatenay-Malabry,
Chatillon,
Chaville,
Clamart,
Clichy-la-Garenne,
Colombes,
Courbevoie,
Fontenay-aux-Roses,
Garches,
Gennevilliers,
Issy-les-Moulineaux,
La Garenne-Colombes,
Le Plessis-Robinson,
Levallois-Perret,
Malakoff,
Marne-la-Coquette,
Meudon,
Montrouge,
Nanterre,
Neuilly-sur-Seine,
Puteaux,
Rueil-Malmaison,
Sceaux,
Saint-Cloud,
Sèvres,
Suresnes,
Vanves,
Ville d'Avray,
Villeneuve-la-Garenne

Merci



Chiffres clefs :

543 (535 adhérents fin 2020)

2 salariés : 1 chargée de mission psychologue et
1 chargée de coordination et développement

47 bénévoles assurant :

27 représentations communales, 18 permanences d'accueil locales,
1 accueil téléphonique 24h/24, 7j/7 (01 46 95 40 92)

Plus de **100 mandats de représentations** locaux, départementaux, régionaux ou nationaux

944 personnes accueillies physiquement, Téléphoniquement et dans les réunions collectives y compris colloques et forums

11 482 heures de bénévolats,

Budget de fonctionnement (y compris la mise à disposition d'une salariée à temps plein) : **123 K€**

Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

UNAFAM 92 - 4 rue Foch - 92270 BOIS-COLOMBES - UNAFAM 92 Écoute : 01.46.95.40.92 * Ligne Administrative : 09.62.37.87.29
Site internet : www.unafam.org - email : 92@unafam.org - N° SIRET : 784 363 483 01089 * NAF 8899 B

Antennes Locales : 100 rue de la République - 92150 Suresnes et 3 allée des Glycines - 92260 Fontenay-aux-Roses
Habilité à recevoir legs, donations et assurances-vie avec exonération des droits de succession

SOMMAIRE

INTRODUCTION ET FAITS MARQUANTS.....	3
I. FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION UNAFAM 92.....	4
1. Organisation	
2. Vie de la délégation	
3. Principales données financières 2021	
II. ORIENTATIONS ET PRIORITES PERMANENTES DE L'UNAFAM.....	6
III. LES ACTIONS DE L'UNAFAM EN 2021.....	6
1. Soutenir les familles des personnes vivant avec des troubles psychiques : notre priorité	
A. Les dispositifs individuels.	
B. Les dispositifs collectifs	
2. Communication	10
3. Les aides aux proches malades	11
A. Les soins	
B. Logements et accompagnements	
C. Insertion professionnelle & maintien dans l'emploi	
4. Les groupes d'entraide mutuelle (GEM)	13
5. Les représentations et défense des intérêts des familles et leurs proches	13
A. Les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)	
B. Représentations locales 2021 : Départementales, Régionales et Nationales	
IV. LES PROJETS 2022	14
V. CONCLUSION.....	15
Annexe 1 - Compte de résultats 2021.....	16
Annexe 2 – Représentations Locales, Départementales, Régionales et Nationales.....	17

INTRODUCTION ET FAITS MARQUANTS 2021

Les activités en 2021 dans le contexte de la pandémie Covid-19

L'année 2021 s'est inscrite dans le prolongement de l'année 2020 du fait de la persistance de la pandémie Covid 19. Toutefois, les évolutions des règles de protection sanitaire - moins soutenues en 2020 – ont permis une reprise partielle de nos activités, sans atteindre toutefois le niveau de l'année 2019. Des manifestations collectives n'ont pu être assurées comme précédemment car des locaux ont été fermés pendant une partie de l'année.

Les soutiens individualisés des familles de l'UNAFAM ont pu être maintenus par nos bénévoles avec l'appui permanent de nos deux professionnelles qui ont assuré la continuité du fonctionnement de notre délégation.

De nouveaux bénévoles sont venus nous rejoindre et permettre ainsi le renforcement des accueils téléphoniques ou physiques. 24 (en 2021) bénévoles assurent un accueil physique sur le département. A noter que sur l'ensemble des 47 bénévoles actifs sur le département, 12 d'entre eux ont bénéficié de formation internes UNAFAM ou de supervision. Plusieurs ont également suivi des formations organisées par d'autres organismes ou ont suivi des webinaires thématiques.

Le soutien des familles est aussi collectif au travers de rencontres dont la plupart ont été organisées en mixte (en présence et à distance). La participation à ces réunions a ainsi été facilitée en évitant des temps de transport qui, dans le passé, ont été la cause d'absentéismes. L'Assemblée Annuelle du 25 septembre 2021 a été organisée sous cette forme. Un groupe « Frères et sœurs » a été créé et un groupe de parole supplémentaire a été mis en place.

Cette action est complétée par la diffusion régulière d'informations sur notre site Internet avec des envois automatisés de la rubrique actualités à tous nos adhérents.

Les activités auprès des instances politiques, administratives et associatives du département et des collectivités territoriales ont été assurées en fonction des décisions de maintien prises par leurs responsables. A titre d'illustrations, des Conseils locaux de santé mentale ont continué à fonctionner partiellement en 2021 tandis que d'autres ont été mis en veilleuse. Au niveau départemental, les travaux de PTSM (Projet Territorial de Santé Mentale) se sont poursuivis.

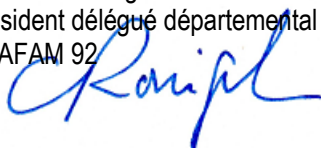
L'année 2021 a été marquée par le lancement des formations « Premiers secours en santé mentale » (PSSM) et BREF (destinée aux aidants lors d'une première hospitalisation de leur proche). Celle-ci seront développées en 2022.

En ce début d'année 2022, les incertitudes restent d'actualité concernant la pandémie Covid 19 avec les risques liés à l'apparition de nouveaux variants mais aussi les conflits internationaux et, de manière plus générale, le climat social économique et politique. Elles sont sources d'inquiétudes, voire d'angoisses. Les difficultés de recrutements de professionnels dans les établissements sanitaires et médicosociaux sont un facteur aggravant et portent atteinte aux possibilités et à la qualité des prises en charge et des accompagnements des personnes concernées par des troubles psychiques.

Dans ce contexte, l'aide aux plus fragiles est une impérieuse nécessité. L'UNAFAM 92 entend poursuivre ses missions en 2022 avec la mise en place de nouveaux temps d'informations et de formations, la poursuite des démarches de relocalisation dans le département de l'accueil et de l'accompagnement de proches malades actuellement pris en charge hors des Hauts-de-Seine, l'accompagnement du démarrage de nouveaux GEM.

Bois-Colombes, le 31/03/2022

Christian Rossignol
Président délégué départemental
UNAFAM 92



I. FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION UNAFAM 92

1 ORGANISATION

BUREAU	
Président délégué	Christian ROSSIGNOL
Vice-président	Michel GIRARD
Secrétaire	Françoise GUINEL
Trésorière	Michèle DRIOUX
Membres	Michèle BARREAU, Danielle COMPARIN, Michèle MILLARD, Jacques ÉBOLI, Serge HUDÉ
Membres invitées permanentes	Eliane COLLOMBET, Chargée de Mission Psychologue Dominique GAYET, Chargée de Coordination et Développement

RESPONSABLES D'ANTENNES	
Antenne NORD	Danielle COMPARIN
Antenne CENTRE	Michèle DRIOUX, Yolande DUNOYER de SEGONZAC
Antenne SUD	Michèle BARREAU

RÉFÉRENTS MISSIONS SPECIFIQUES	
MDPH - Titulaire Suppléants	Thierry VILLERS, Michèle DRIOUX, Danièle DUBOST, Serge HUDÉ
ENFANTS – ADOLESCENTS	Michèle BARREAU
EMPLOI INSERTION PROFESSIONNELLE	Michèle MILLARD, Françoise GUINEL
FIDELISATION – ADHESIONS – Représentants des usagers	Marc LECONTE
GROUPE RÉGIONAL « GRANDS PARENTS »	Evelyne NOGUES, Françoise GUINEL
REPERTOIRE STRUCTURES	Danièle DUBOST
APPUIS PERMANENCE DÉLÉGATION	Francine TANNIER
CONSEILS LOCAUX DE SANTÉ MENTALE (CLSM)	Michel CORTIAL
ASSOCIATIONS TUTÉLAIRES (AT 92 – UDAF 92)	Michel CORTIAL, Michèle MILLARD, Jacques ÉBOLI
COMMUNICATION	Christian ROSSIGNOL
ACCUEIL	Danielle COMPARIN
LIAISON UNAFAM IDF	Michel GIRARD, Christian ROSSIGNOL
SENSIBILISATION – DESTIGMATISATION	Christian ROSSIGNOL
ESPERANCES HAUTS-DE-SEINE	Jacques ÉBOLI, Michel GIRARD
RELATIONS / DEPARTEMENT 92 / ARS / CTS / CDCA	Michel GIRARD, Marc LECONTE
JOURNEE TROUBLES PSYCHIQUES	Michèle MILLARD
GROUPE DE PAROLE	Anne BOUZEL, Marc LECONTE, Sonia MANGASARYAN, Francine TANNIER
COMITE DE REDACTION	Michèle BARREAU, Michèle DRIOUX, Christian ROSSIGNOL, Mohamed MOULINE

2 VIE DE LA DELEGATION

Les bénévoles

47 bénévoles permettent à la délégation des Hauts-de-Seine de fonctionner et d'assurer 26 représentations municipales, 18 permanences d'accueil local, de très nombreux mandats de représentation locaux, départementaux, régionaux et nationaux.

Une équipe de 8 bénévoles assure un accueil téléphonique des familles en permanence (7j/7) par le numéro dédié "Unafam Hauts-de-Seine Écoute" (01 46 95 40 92).

- Le bureau de la délégation se réunit environ tous les 15 jours pour décider des orientations à prendre et des actions à entreprendre, contrôler les actions en cours et analyser les résultats obtenus.
- L'ensemble des bénévoles est convié tous les 2 mois à Bagneux (92220) en présence ou via une visioconférence afin d'échanger, d'avoir les diverses informations nécessaires aux actions locales ou départementales.
- Toutes ces réunions (bureau et bénévoles) font l'objet de comptes rendus diffusés aux bénévoles. Les absents ont ainsi les informations et sont au courant des travaux du bureau.
- D'autres réunions plus spécifiques sont animées par notre chargée de mission psychologue. Elles concernent essentiellement l'accueil, le fonctionnement des groupes de parole, l'animation des antennes, les formations et l'appui aux bénévoles accueillants.
- Le comité « communication » composé de membres du bureau et de la chargée de mission coordonne la communication des différents supports et la parution du bulletin de liaison de l'UNAFAM 92 », lequel paraît deux fois par an.
- Une fois par an tous les adhérents sont conviés à une Assemblée Annuelle donnant lieu à un compte-rendu d'activités et financier ainsi qu'à un débat sur un thème variant chaque année. Les derniers débats ont porté :
En 2021, « Assurer l'avenir de nos proches après nous »
En 2020 : Assemblée Annuelle annulée en conséquence de la crise sanitaire Covid 19
En 2019, « Quoi de neuf pour la santé mentale dans les Hauts-de-Seine ? »
En 2018, « Frère, sœur, enfants... Impact de la maladie psychique sur les liens intra familiaux »
En 2017 « Emploi : insertion, maintien, milieu protégé, milieu ordinaire »

Une structure permanente

- **Une chargée de mission psychologue clinicienne détachée par l'ARS assure un rôle de coordination au sein de la délégation concernant :**
 - * Le Soutien à la coordination et appui technique des différentes équipes de bénévoles)
 - * L'appui et la formation des bénévoles accueillants,
 - * L'Accompagnement des nouveaux bénévoles dans leur prises de poste)
 - * La promotion de la délégation auprès des professionnels,
 - * Les actions de sensibilisation au handicap psychique dans des administrations et des institutions.

Eliane COLLOMBET assure ces fonctions depuis décembre 2010.

- **Une Chargée de coordination et de développement, grâce à l'appui du Conseil Départemental depuis 2009 :**
 - * Assure la gestion administrative et comptable de la délégation, et assiste l'ensemble des membres du bureau de la délégation,
 - * Réalise et suit des dossiers de demandes de subventions (municipaux, départementaux et autres organismes,
 - * Met en forme des éléments de communication en binôme avec la chargée de mission de la délégation,
 - * Met à jour des actualités et informations de nos pages internet,
 - * Répond aux demandes ; de plus en plus nombreuses d'éléments d'informations et de documentations de tous les bénévoles, les familles adhérentes ou non, tous les publics intéressés.

Dominique GAYET assure ce rôle depuis novembre 2013.

3 PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES 2021 (Annexe 1)

Le résultat net de la délégation Unafam des Hauts-de-Seine présente au 31 décembre 2021 un solde positif de +6,9 K.€. (Pour mémoire il était de -1,5 K.€ en 2020). A noter que cet excédent résulte principalement de ressources supérieures aux prévisions dont 1,0 K.€ de subventions CPAM, 1,6 K.€ de subvention UDAF et 1,0 K.€ de dons divers.

Les ressources annuelles (79,9 K.€) proviennent principalement (hors mise à disposition d'une salariée à temps plein par l'ARS) :

– Des subventions du département pour :	36,0 K.€
– Des subventions des communes du département pour :	13,0 K.€
Auxquelles s'ajoutent :	
– Les cotisations des adhérents :	10,6 K.€
– Des dons pour :	14,3 K.€
– Une subvention de la CPAM :	1,0 K.€

En regard de ces ressources, les charges s'élèvent à -73,0 K.€ dont :

– Les charges de personnel pour (hors mise à disposition d'une salariée à temps plein par l'ARS)	50,1 K.€
– Les charges immobilières dont assurances et entretien/réparations pour :	4,2 K.€
– L'achat de fournitures administratives et d'un PC :	3,0 K.€
– Les publications, catalogues et imprimés pour :	3,4 K.€
– Les frais de téléphone, affranchissements pour :	5,7 K.€

Les montants indiqués ci-dessus représentent les charges minimales encourues en 2021 nécessaires à la délégation du département pour remplir ses missions statutaires d'accompagnements et de soutien des familles dont un proche souffre de troubles psychiatriques sévères.

Pour l'année 2022 l'estimation des principaux postes de charges, tels que détaillés, amènerait à un montant total de l'ordre de 77 K.€ qui, toutes choses égales par ailleurs, devrait conduire à un résultat à l'équilibre. Ces prévisions incluent notamment des travaux de réfection des locaux de Bois-Colombes, le remplacement du parc d'ordinateurs vieillissants étant couvert par une reprise de provisions sur fonds dédiés donc sans impact sur le résultat.

II. ORIENTATIONS ET PRIORITES PERMANENTES DE L'UNAFAM

Les actions et les projets de l'UNAFAM des Hauts-de-Seine s'inscrivent dans les orientations et les priorités définies par l'UNAFAM Nationale au travers de ses missions sociales. Elles sont précisées dans le projet associatif.

- Le soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information
- Le soutien des familles par la formation et l'entraide
- La déstigmatisation et la défense des intérêts communs
- La recherche et l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement

Le projet associatif a défini six priorités

1. **Améliorer la compréhension** des maladies et du handicap psychique
2. **Obtenir l'effectivité des droits** fondamentaux et sociaux des personnes vivant avec des troubles psychiques
3. **Assurer la continuité des parcours**
4. **Obtenir l'orientation systématique** de l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques vers les associations de familles
5. Développer la coopération avec les associations qui travaillent dans le domaine de la neuropsychiatrie et des sciences sociales pour **obtenir des fonds pour la recherche**
6. **Renforcer l'attractivité de l'UNAFAM** : nouveaux adhérents, nouveaux bénévoles

A noter que l'obtention de logements accompagnés est une priorité croissante pour faire face aux besoins (que les conséquences de la pandémie Covid-19 ont renforcés) des personnes handicapées psychiques les plus en difficulté.

III. LES ACTIONS DE L'UNAFAM en 2021

1. SOUTENIR LES FAMILLES DES PERSONNES VIVANT AVEC DES TROUBLES PSYCHIQUES : NOTRE PRIORITE

Le soutien aux familles des personnes malades en psychiatrie est la mission numéro un de l'UNAFAM. Cet accueil s'adresse à toutes les familles, adhérentes ou non, et tout public intéressé.

Son déploiement se fait par différents types de dispositifs, **individuels ou collectifs**, ayant pour objectifs : **accueillir, informer, former et promouvoir l'entraide entre familles dans la durée.**

A. Dispositifs individuels

a) Les entretiens physiques : assurés par **24 accueillants** sur **18 points d'accueil** repartis dans le département (dépliant en annexe). Les entretiens se font lors des permanences mensuelles régulières ou sur rendez-vous.

b) L'entretien téléphonique : accueil sur un numéro dédié, le **01.46.95.40.92**, assuré par **9 accueillants** 7j/7. Des appels en direct aux délégués de communes ou sur le numéro administratif de la délégation sont aussi très fréquents. Dans ces entretiens, une écoute attentive, souvent longue, des informations sur divers sujets et des rendez-vous pour un entretien individuel sont proposés.

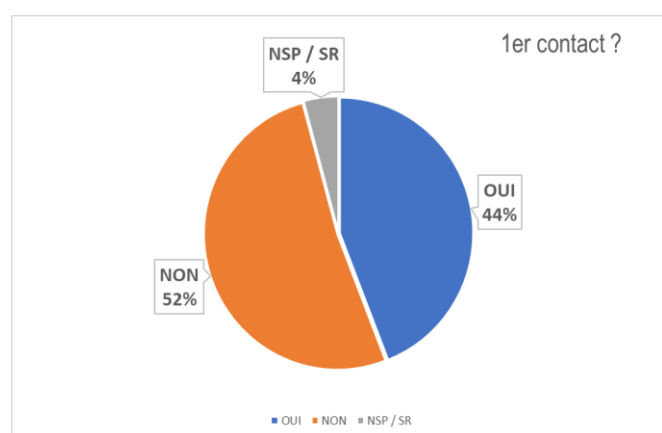
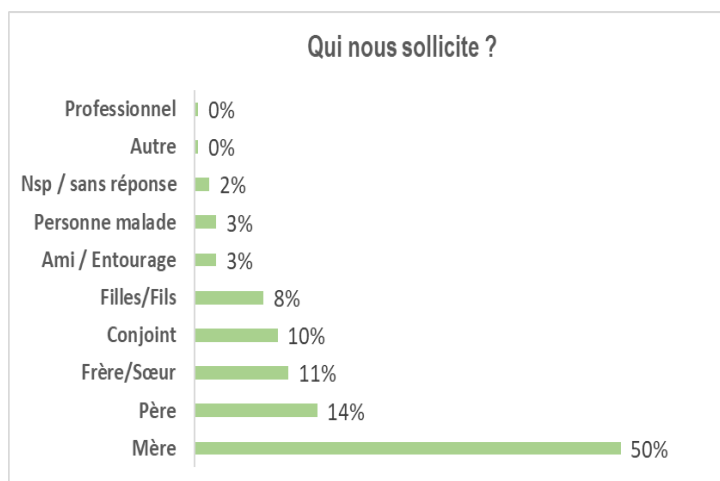
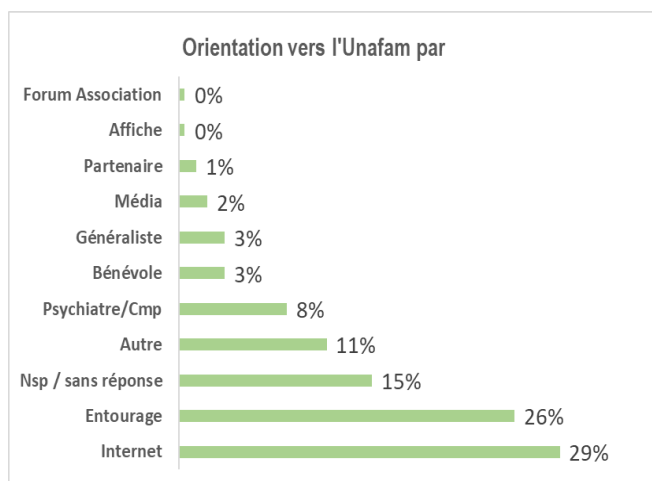
Ainsi, le nombre d'entretiens (accueils physiques et ou téléphoniques) sur l'année fut de **l'ordre de 347.**

Les mails ont été d'environ **320**, faisant l'objet d'une réponse d'orientation et toujours en augmentation d'année en année.

Les informations à retenir de ces accueils

➤ **Les personnes reçues du 1er janvier au 31 décembre 2021**

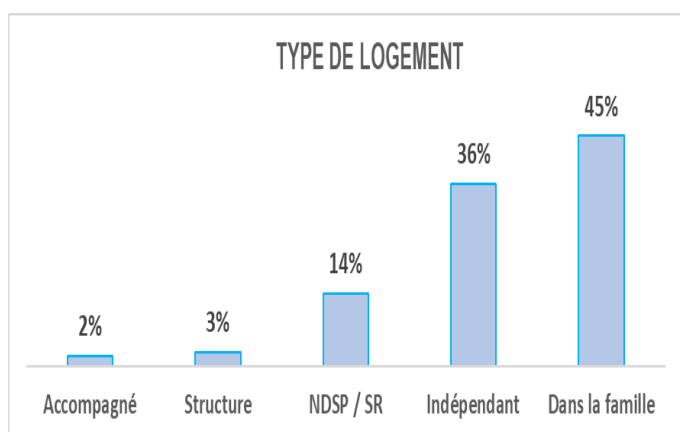
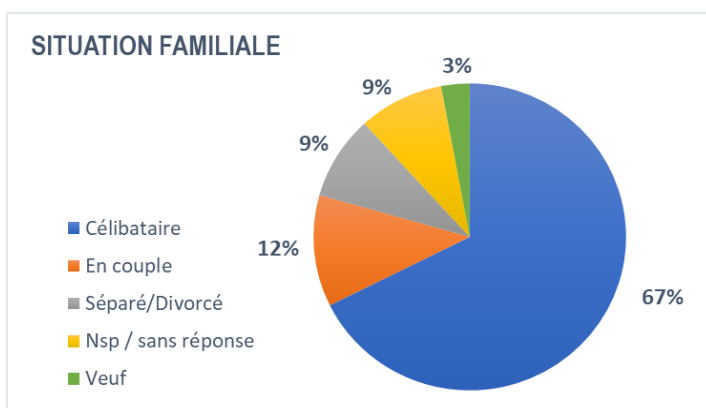
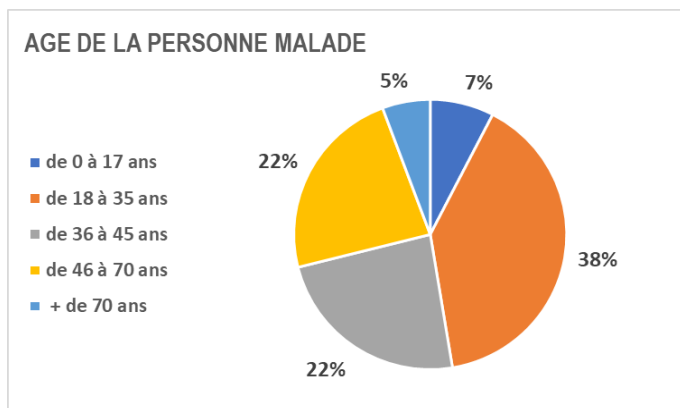
Les statistiques suivantes ont été élaborées d'après les renseignements donnés par les familles reçues lors d'un appel téléphonique ou d'un entretien individuel.



En 2021, nous retrouvons des éléments constants par rapport aux années précédentes :

- L'importance de l'internet comme vecteur de connaissance de l'association (**29%** des réponses) suivi de près par l'orientation venant de l'entourage proche (**26%**) ;
- **50%** des sollicitations reçues viennent des mères, demande largement supérieur aux demandes/contacts venant des autres membres de l'entourage : **14%** pour les pères, **11%** pour la fratrie, **10%** pour les conjoints. Les demandes venant d'enfants majeurs ont cependant augmenté : **8%** contre **4%** en 2020 ;
- **52%** du total des accueils réalisés concernent des personnes qui ont déjà sollicité l'Unafam au moins une fois contre **44%** de nouveaux contacts. Ce partage montre, encore une fois, la complémentarité des rôles d'information et d'accompagnement assurés par l'association.

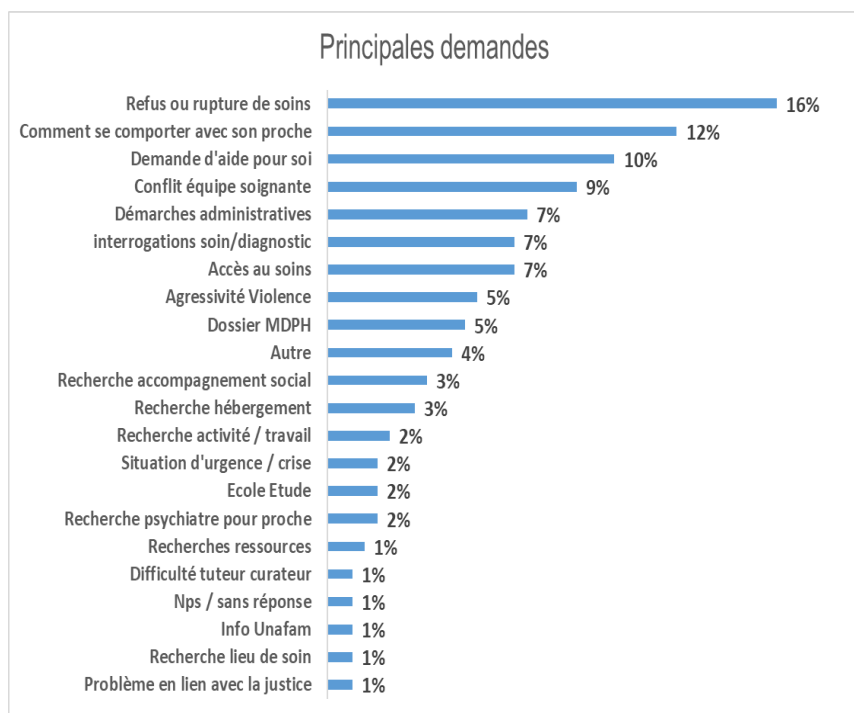
➤ **Les proches souffrant de troubles psychiques (informations à la date de l'accueil)**



Les proches jeunes adultes, de **18/35 ans**, ont représenté **38%** du total contre **22%** pour les **36/45** et **22%** pour les **46/70 ans**. Cette tendance, déjà observée les années précédentes, montre une plus grande réactivité des familles dans la recherche d'informations et de l'aide pour accompagner son proche malade. Ces proches sont majoritairement célibataires, ils représentent **68 %**.

45% d'entre eux vivent dans leur famille contre **36%** qui habitent dans un logement indépendant. Seulement **2%** d'entre eux vivent dans un logement accompagné.

➤ **Sujets abordés et demandes spécifiques lors des entretiens**



Ce graphique recense les principales demandes ou difficultés présentées lors de l'entretien (maximum 2 réponses / entretien). En 2021, la question du refus ou rupture de soins est arrivée en tête avec **16%** des réponses. Par ailleurs, toutes les questions liées au soin (accès – diagnostic – relation avec l'équipe soignante) ont été fréquentes atteignant **23%** du total des réponses.

La demande d'orientation est assez importante sur la manière de se comporter face aux difficultés du proche (**12%**) ainsi que les demandes d'aide pour soi (**10%**). Nous remarquons une prédominance de questions prioritaires liées au domaine relationnel par rapport aux questions, toujours récurrentes, d'informations pratiques (hébergement, ressources, accompagnement) et administratives.

Ces chiffres semblent indiquer l'impact encore visible de la crise sanitaire dans l'accompagnement du proche et dans les relations familiales prises dans les tensions et le stress vis-à-vis de ce moment sociétal très déstabilisant.

B. Dispositifs collectifs

L'UNAFAM propose plusieurs dispositifs en groupe afin de promouvoir l'entraide, l'information, l'accompagnement et la formation des familles. Les deux tableaux ci-dessous présentent un récapitulatif de l'activité de ces dispositifs classés selon les objectifs suivants :

a) Entraide et informations

LES REUNIONS DE CONVIVIALITE ET D'INFORMATION	
<p>Les Réunions d'Antenne : réunions mensuelles d'information, d'échange et de convivialité. Une première rencontre avec d'autres familles concernées par des expériences semblables. Un accueil atypique mais très utile pour montrer la force de l'échange de pair-à-pair et ouvrir la porte aux autres propositions d'entraide.</p>	
Réunion d'Antenne Nord	5 réunions maintenues sur les 10 annuelles
Réunion d'Antenne Centre	9 réunions maintenues sur les 10 annuelles
Réunion d'Antenne Sud	10 réunions maintenues sur les 10 annuelles
<p>Café Rencontre : réunions mensuelles à but uniquement convivial ouvert à toutes les familles</p>	
L'Escapade à Suresnes	3 réunions maintenues sur les 10 annuelles
<p>Réunions institutionnelles d'information et de convivialité : réunions annuelles</p>	
Réunion des nouveaux adhérents	Réunion pour les nouveaux adhérents de l'année. Présentation du fonctionnement de l'association et les propositions de soutien.
Assemblée Annuelle (annulée - crise sanitaire)	Assemblée avec tous les adhérents donnant lieu à un compte-rendu d'activités et financier ainsi qu'à un débat sur un thème variant chaque année.
Total de participants	141 participants aux réunions maintenues

b) Accompagnement

LES GROUPES	
<p>Groupes de parole : Constitués de 7 à 10 participants/groupe. Réunions mensuelles animées par un psychologue et un coordinateur bénévole. Offrent aux adhérents un espace d'écoute et de réflexion collective pour envisager de nouvelles attitudes à avoir face à soi-même, à leur proche et au système de soins. Actuellement 3 groupes sur le département : Bois-Colombes (Nord), Saint-Cloud (Centre), Fontenay aux Roses (Sud).</p>	
Groupes du Nord	réunions maintenues à distance et en présentiel
Groupe du Centre	réunions maintenues à distance et en présentiel
Groupe du Sud	réunions maintenues à distance et en présentiel
<p>Groupes spécifiques : Groupes de discussion à composition spécifique : "Frères & Sœurs", "Conjoints", « Fils & Fille », « Grands-parents ». Leurs échanges permettent une reconnaissance des aspects particuliers liés à leur place dans la famille. Notre délégation participe à la dynamique régionale qui soutient ces groupes.</p>	
Groupe Grands-parents IDF	<p>Quand les petits-enfants ont un ou les deux parents souffrant de troubles psychiques, le rôle des grands-parents est complexe et délicat.</p> <p>Groupe animé par un thérapeute familial bénévole (78) et une coordinatrice bénévole (92). Des réunions organisées par l'Unafam et en collaboration avec l'EPE IDF (Ecole des parents et éducateurs IDF).</p> <p>6 réunions en 2021</p>
Groupe Frères et Sœurs (92)	1 réunion en 2021
Autres groupes (collaboration entre délégations IDF)	Nos adhérents, comme tous ceux des sept autres délégations IDF, peuvent participer au groupe de leur choix dans la région.
Participants en 2021	90 personnes accompagnées,

c) Formations

FORMATIONS UNAFAM	
Journée d'Information Troubles psychiques (2 Journées/an)	Offre des repères se rapportant à la psychiatrie : les différents types de troubles psychiques, les différents dispositifs et structures existants sur le département, et les ressources à l'UNAFAM pour soutenir les familles. 2 Journées proposées en 2021
Ateliers d'Entraide Prospect Famille (Pas d'atelier organisé en 2021)	Ateliers animés par <u>deux bénévoles formés</u> à l'animation. Programme issu de la Fédération Européenne d'Associations des Familles (EUFAMI). Gratuits et ouvert à tous (adhérents ou non). Structuré, ce programme se déroule sur 3 jours et a pour but d'aider les proches à prendre du recul vis-à-vis de leur situation ce qui permet d'améliorer très sensiblement les relations à l'intérieur de la famille.
Participants en 2021	13 participantes aux Journées Troubles Psychiques

FORMATIONS EN PARTENARIAT
La délégation contribue à la constitution de groupes pour suivre des formations proposées par nos partenaires :
Le Programme psychoéducatif "Profamille" , organisé à la Clinique MGEN de Rueil-Malmaison , à l'Hôpital Louis Mourier de Colombes et à l'Hôpital Paul Guiraud de Clamart . Ce programme est animé par des professionnels et est constitué de 14 séances sur 6 mois avec un accompagnement de 2 ans. Il permet à l'entourage de mieux comprendre la maladie et ce que vit la personne malade, de mieux communiquer avec elle et les équipes médicales.
Le Programme MBCT - Entraînement à la pleine conscience organisé par l'association Espérance-Hauts-de-Seine et destiné aux familles concernées par les troubles psychiques d'un proche.
Le Programme BREF 92 a été Créé par l'Hôpital Le Vinatier de Lyon Bron et l'Unafam 69, ce programme de psychoéducation court est destiné à l'entourage d'une personne prise en charge en psychiatrie, surtout lors d'une première hospitalisation. Il est composé de trois séances d'une heure environ (une par semaine ou quinzaine le plus souvent), pour une seule famille. Ces séances sont animées par un binôme de soignants (psychologue, infirmier, ...) et accompagnées par un bénévole Accueillant Unafam pour la troisième séance. Ces programmes seront développés en 2022 par l'EPS Roger Prévot (Nord du 92) et l'EPS Erasme (Sud du 92).

2. COMMUNICATION

La délégation poursuit une démarche de **communication** en phase avec la volonté de la nouvelle équipe nationale : développer une communication large **visant à dé-stigmatiser les maladies psychiques** comme l'ont obtenu d'autres associations pour d'autres types de maladies ou de handicap.

La parution de notre **bulletin** s'est poursuivie, deux numéros ont pu être réalisés en 2021. La diffusion a pu se faire comme à l'accoutumée par voie postale vers tous nos adhérents ainsi qu'à 400 partenaires.

Les relations avec nos adhérents, bénévoles et partenaires ont été maintenues grâce au numérique : mail et nos pages internet.

Les réunions ont été organisées de manière mixte : en présence pour un nombre limité de personnes et en visioconférences. L'avantage de cette configuration est de faciliter la participation des personnes les plus éloignées des lieux d'organisation (les temps de transport étant parfois plus importants que les temps de réunion). L'inconvénient est une réduction sensible de la convivialité avec le risque d'éloignement de certains membres. C'est pourquoi, il a été décidé, fin 2021 de rechercher de nouvelles salles plus accessibles par les transports en commun. De nouveaux lieux de rencontre vont être proposés dès le milieu de l'année 2022 (le temps de convenir des conditions d'accueil avec les organismes proposant des salles).

De nouvelles candidatures au bénévolat sont parvenues à l'UNAFAM 92 en 2021. Il s'agit, à nos yeux, d'une reconnaissance des actions d'informations et de soutien qui ont été maintenues en 2021. C'est également une incitation à poursuivre nos efforts de communication et d'organisation de temps de rencontres. Des formations vont leur être proposées en 2022 et des invitations à participer à notre bureau seront faites avec l'objectif de leur faire connaître le fonctionnement de notre délégation et mieux les orienter dans leur implication dans les actions de la délégation.

Témoignage par Evelyne, bénévole à Meudon, à l'occasion des portes ouvertes du Centre Albert Binet de la Croix Rouge à Meudon

« J'ai apporté et présenté une dizaine d'ouvrages concernant la manière de parler aux enfants de personnes malades sur les maladies psychiques. L'équipe m'a écouté avec attention et intérêt.

L'équipe du centre s'est plongée dans la lecture de certains ouvrages. Ayant observé qu'ils n'avaient jamais pensé à mettre des livres à dispositions des enfants et familles, ils ont décidé de commander « La petite oursonne et son papa » et m'ont demandé de leur procurer une affiche de l'Unafam 92 et la bibliographie. Leur mission étant de recevoir des enfants accompagnés de leur parent.

J'ai pu témoigner de la situation de grands-parents tiers de confiance qui élèvent leur petit-enfant par décision d'un juge et pourraient souhaiter solliciter leur CMPP lorsque ce petit-enfant ne va pas bien.

3. LES AIDES AUX PROCHES MALADES

Cette année a été très marquée par :

- La dégradation considérable des prises en charges de nos proches par suite des mesures du Ségur de la santé qui n'ont pas pris en compte de trop nombreux professionnels du sanitaire et du médicosocial,
- Des pressions exercées par la pandémie remettant en cause le fonctionnement des établissements de santé spécialisés et des établissements médico-sociaux,
- De nombreux départs de médecins et de soignants non médicaux.

Les recrutements qui en résultent restent très en deçà des besoins avec des perspectives très sombres. Tout ceci retombe sur les personnels encore en poste et, une fois de plus, sur les familles. Ce n'est pas acceptable.

A. Les soins

La relocalisation de la totalité des lits d'hospitalisation

La relocalisation des lits des secteurs de Moisselles sur le site de Nanterre se poursuit. Malheureusement la réalisation prévue pour fin 2024 **est repoussée à fin 2026 /début 2027**.

La pandémie a freiné toutes les concertations nécessaires pour un projet de cette ampleur puisque cette opération est associée à une profonde restructuration de tout le site du CASH Max Fourestier. Mais aussi à la fin de l'été, il y a eu une remise en cause du financement de ces travaux de restructuration.

Une loi dite « Ségur des investissements en santé » a plafonné les subventions publiques ce qui a réduit de moitié le financement prévu par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ceci ne devrait pas toucher tout ce qui est rénovation de tous les bâtiments dédiés aux soins. Néanmoins, il faut revoir toute la partie réorganisation des services annexes.

Par contre, une bonne nouvelle concernant la relocalisation des secteurs du centre du département : l'ARS a prévu dans sa répartition des crédits attribués par cette loi **un financement par la MGEN de Rueil-Malmaison pour la « reprise de secteurs de psychiatrie générale : réhabilitation et reconstruction »**. Une nouvelle direction à l'Hôpital Paul Guiraud de Villejuif devrait permettre un dialogue plus constructif pour réaliser cette dernière étape de la relocalisation.

Le projet territorial de Santé Mentale (PTSM)

La commission spécialisée en Santé Mentale (CSSM) du Conseil Territorial de Santé (CTS 92), présidé par le Pr Francis Brunelle, Maire adjoint à Sceaux, a poursuivi activement ses travaux menés par le Dr Jean-François Havreng.

A la fin de l'été a eu lieu **le recrutement d'une coordinatrice** issue d'une formation de cadres administratifs avec l'aptitude de mener des projets dans le domaine sanitaire. Sa tâche est **d'assurer la transcription du PTSM en fiches actions** en concertation avec les groupes de travail qui ont élaboré le PTSM et avec la délégation départementale de l'ARS, **puis de veiller à la progression des actions retenues**.

Ces actions constitueront le **contrat territorial de santé mentale (CTSM) signé entre l'ARS et les principaux acteurs** engagés dans ces actions. **L'Unafam et Espérance Hauts-de-Seine en feront partie**.

Comme ces actions sont nombreuses, elles feront l'objet de **choix de priorités** sachant que le PTSM se déroule sur 5 ans. Les acteurs ne pourront mener tout en même temps, car nombreux sont ceux qui seront concernés par plusieurs projets et les ressources humaines disponibles ne sont pas illimitées.

Une dizaine de projets devrait être contractualisée **dans le premier semestre 2022**.

Le « virage ambulatoire »

Les pouvoirs publics ne cessent de parler de « virage ambulatoire » en matière de soins hospitaliers. Il s'agit que le plus d'interventions faites habituellement avec une hospitalisation, se déroulent maintenant avec quelques heures en établissement hospitalier pour l'acte lui-même s'enchaînant par un suivi infirmier à distance et une ou des consultations de contrôle. **La psychiatrie est aussi concernée.** Il faut **réduire** et même **éviter le plus possible les hospitalisations**.

Nous ne pouvons que souscrire à ce principe, mais il faut pour cela qu'en cas de dégradation de la santé de notre proche, nous puissions appeler un pôle de référence qui sache venir à domicile et décider de la conduite à tenir. Ce sont **les équipes mobiles de prévention de la crise**.

Si malheureusement la crise n'a pas pu être évitée et qu'une hospitalisation s'avère nécessaire, il faut qu'elle soit la plus brève possible et que notre proche **retrouve sa résidence habituelle, mais avec un accompagnement très renforcé** résultant d'une concertation entre l'équipe soignante et les acteurs du médico-social pouvant assurer l'accompagnement social et même médico-social complémentaire.

Une des premières fiches action du PTSM est précisément **d'organiser « une coordination sur tout le département, des modalités de prévention et d'intervention de la crise en psychiatrie »**. Dans ce libellé, le mot « prévention » compte beaucoup. Il est clair que l'objectif des pouvoirs publics dans ce « virage ambulatoire » est de réduire la facture hospitalière. Nous ne sommes pas contre, à condition que les solutions à mettre en place en substitution soient créées d'une façon synchrone avec la réduction des temps d'hospitalisation.

Nous avons malheureusement l'exemple inverse avec le « moratoire » (autrement dit le blocage) **des départs en Belgique**, le 28 février 2021, sans que soit laissé le temps de mettre en place avant des solutions de remplacement. Les appels n'ont eu lieu qu'en mai 2021 avec des attributions en février 2022 pour des mises en œuvre en 2022 et 2023.

Nous continuons notre combat pour obtenir de nouvelles créations de solutions car les personnes qui devraient partir en Belgique sont, majoritairement, toujours dans les hôpitaux car le nombre de solutions attribuées (40) ont été très inférieures aux besoins recensés auprès des établissements de santé (environ 150).

Cette solution ne peut se faire qu'avec **une forte concertation entre les acteurs du soin, du domaine médico-social, et du logement**. En effet, il n'y a pas de soin et d'accompagnement sans un toit choisi. Trop de familles sont encore **obligées d'héberger leur proche** devant faire l'objet d'une veille au quotidien, ce qu'assurent les familles, **ce qui n'est pas admissible**. Ceci d'autant plus : Que se passera-t-il quand elles ne seront plus là ?

B. Logements et accompagnements

Le « virage ambulatoire » explicité ci-dessus donne une place très importante au couple que forme pour nos proches **le logement et l'accompagnement adapté** au cas de chacun.

Les opérations de relocalisation des lits de psychiatrie prévoient moins de lits pour chaque secteur. En effet, le domicile sera plus proche de l'hôpital, il sera donc possible de **faire sortir plus vite la personne**. Mais, pour l'Unafam, ce ne peut pas être prévu sans **une solution garantie d'un accompagnement tout à fait adapté à chaque cas**.

Le logement, une base indispensable à des soins de qualité pour une réhabilitation sociale réussie.

Notre délégation a maintenu ses actions de contacts multiples auprès des communes et organismes du département pour **faire progresser des solutions de logement et d'accompagnement**, permettant de proposer une variété de solutions s'adaptant à chaque personne. Malheureusement, nous sommes très loin d'avoir la réponse à toutes les demandes. Des projets sont poursuivis à Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Levallois, Nanterre, etc.

Pour développer le logement et l'accompagnement, la concertation avec Espérance Hauts-de-Seine (EHS) se poursuit maintenant avec la nouvelle Directrice Générale, Mme Marie Paindorge, en fonction depuis le 1^{er} juillet 2021. Elle a très rapidement pris la mesure des tâches qui l'attendaient et est maintenant en pleine action pour de **nouvelles créations de places de Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM – 7 places) et de Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH – 17 places)**, accordées dans le cadre du plan « moratoire Belgique ». Espérance Hauts-de-Seine s'est aussi fixé l'objectif de **donner plus de visibilité interne et externe** à toutes ses structures et services.

C. Insertion professionnelle et maintien dans l'emploi

C'est une des revendications de base de l'UNAFAM.

Les situations professionnelles des personnes peuvent être diverses : établissements et services d'aide par le travail (ESAT), entreprises adaptées, milieu protégé, milieu ordinaire.

Dans ce domaine aussi il est beaucoup question de « **faire sortir** » les personnes des ESAT. Ceci est encore le résultat d'une analyse trop superficielle comportant une bonne part d'absence de réalisme. Les personnes sont dans un ESAT parce que l'entreprise ordinaire ne leur convient pas, ou, en tout cas pas encore. Là aussi **chaque cas doit être considéré**. Pour certaines personnes l'ESAT est une période de transition pour reprendre peu à peu le rythme de l'entreprise, puis pouvoir commencer des missions en entreprise et enfin intégrer une entreprise. Pour les responsables de l'ESAT, cette intégration est un aboutissement qui est une grande satisfaction. Par contre, pour d'autres personnes, la fragilité sera toujours telle qu'elles devront rester dans le cadre rassurant de l'ESAT.

Témoignage d'une action dans ce domaine par Michel

A l'occasion de la SISM 2021, dont le thème était l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap psychique, les délégués de la commune de Meudon ont organisé avec la Maire-Adjointe chargée de la ville inclusive, Mme Saïda Bélaïd, et son équipe, deux conférences publiques :

- Le 11 octobre, « L'emploi des personnes en situation de handicap psychique, c'est possible et positif pour tous,
- Le 15 octobre sur « Les droits et la protection juridique des personnes handicapées ». L'ADAPEI, dont les 3 ESAT meudonnais ont organisé des journées portes ouvertes, et la Fondation des Amis de l'Atelier, dont l'équipe chargée de l'emploi accompagné est venue présenter son travail. Ces conférences ont réuni au total une centaine de personnes.

4. LES GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM)

Notre délégation soutient **les GEM** (Groupe d'Entraide Mutuelle), clubs d'activités et de rencontre sans contrainte, excellente voie de retour vers la sociabilisation pour nos proches après une période de crise ou lorsqu'ils se trouvent dans un grand isolement social malgré une bonne stabilisation au niveau médical.

Les GEM ont poursuivi leurs activités avec des écarts propres à chacune des situations locales. Ils ont continué à être soutenus financièrement par l'ARS, le Conseil Départemental, les communes et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine.

En 2021, de nouveaux crédits ont été ouverts pour créer des GEM, dont une partie pour les troubles du spectre autistique et une partie dans le domaine des troubles psychiques.

Espérance Hauts-de-Seine (EHS), en partenariat avec la municipalité de **Gennevilliers** et le secteur de psychiatrie correspondant, a eu l'autorisation de créer un GEM (ainsi qu'un à Pierrefitte dans le 93). Le parrainage sera aussi assuré par l'Unafam. La délégation assure ou assurera ainsi **le parrainage de 9 GEM** sur les 12 GEM « psy » du département.

5. REPRESENTATION ET DEFENSE DES INTERETS DES FAMILLES ET LEURS PROCHES

A. Les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)

La pandémie a profondément ralenti l'activité des CLSM. En effet, les CLSM reposent sur une forte interaction avec la municipalité et un soutien de l'ARS. Or ces deux acteurs ont eu toutes leurs forces concentrées sur les campagnes de vaccination.

Cette période s'estompe et les activités reprennent peu à peu, mais dans certains cas, avec peine car les coordinateurs ont été mutés à d'autres tâches et leur remplacement doit être réalisé.

Rappelons que le CLSM a pour but, sous l'autorité et avec la légitimité du Maire, de réunir autour d'une même table tous les acteurs de la prise en charge du parcours de vie de la personne en souffrance psychique : élus, soignants, services sociaux, associations de familles et de malades, services d'ordre et services d'urgences, bailleurs sociaux, médecins libéraux, etc.

Avec le Plan Psychiatrie Santé Mentale, ces conseils sont devenus une préconisation forte, à tel point que la loi de modernisation de notre système de santé publiée en janvier 2016 a prévu que les CLSM donnent leur avis sur le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM).

B. Représentations locales 2021 : départementales, régionales et nationales (Annexe 2)

Le partenariat avec les professionnels et les institutions : La représentation fait partie des missions de l'UNAFAM, non seulement la représentation des familles mais **aussi celle des proches malades** car, **bien souvent**, ils ne sont **pas en mesure de le faire** vu leur état psychique ou en raison du déni qui est une des caractéristiques de cette maladie : « Ce n'est pas moi qui suis malade, c'est toi ».

La reconnaissance de l'UNAFAM augmentant, les textes de la loi de juillet 2011 et du PPSM de 2012 ayant explicitement évoqué la prise en compte des familles, l'UNAFAM est de plus en plus sollicitée pour occuper des postes dans différentes instances locales (Établissements hospitaliers, services sociaux, etc.) ou régionales (la création de l'ARS a entraîné **une très forte inflation du nombre de postes à pourvoir dans les instances** officielles mais aussi dans les très nombreux groupes de travail régionaux ou départementaux). Les bénévoles de notre délégation assurent **plus de 100 mandats de représentation**. (Voir annexe 2)

Ainsi, le soutien des familles et l'exigence d'un accueil, de soins et d'un accompagnement de qualité pour nos proches ayant un trouble psychique conduisent l'UNAFAM 92 à participer autant que possible aux instances qui, d'une manière ou d'une autre, concourent de manière immédiate ou plus globale à ces objectifs.

Les représentations assurées portent sur la représentation des usagers, la protection juridique, le repérage et les aides de proximité (CCAS, CLSM), les instances départementales (MDPH, CDCA), une association gestionnaire d'établissements (EHS), les associations de tutelles (UDAF92, AT92) les concertations inter associatives (Comité d'entente).

Un exemple de l'activité de notre délégué de commune à Clamart et Châtillon :

Entretiens avec les familles de personnes malades à l'Accueil des Familles à l'Hôpital psychiatrique Paul Guiraud de Clamart.

Projet (en cours) de création d'un Groupe d'entraide mutuelle avec notre partenaire « Les Amis de l'Atelier ».

Réunions avec le Collectif Handi-Inclusion et avec la Commission Communale d'accessibilité de Clamart.

Participation aux forums des associations en septembre : à Clamart avec quatre bénévoles de Clamart. « Une dizaine de visiteurs sont venus nous voir à notre stand Unafam et à Chatillon avec la participation de trois bénévoles de Clamart et la nouvelle Déléguée de l'Unafam de Chatillon (5 visiteurs). »

IV. LES PROJETS 2022

A l'heure de l'écriture de ce rapport d'activité, la crise sanitaire apparaît en voie de réduction mais sans faire disparaître pour autant nombre d'incertitudes alimentées par des tensions sociales toujours présentes.

1. LES ACTIONS AUPRES DES FAMILLES

L'UNAFAM 92 poursuit ses engagements auprès des familles avec l'appui de nouveaux bénévoles : écoutes personnalisées téléphoniques par les accueillants, entretiens dans les bureaux de la délégation ou dans les 18 points d'accueil répartis sur l'ensemble du département, groupes d'échanges...

Les réunions mensuelles conviviales d'accueil et d'information se poursuivront sur nos trois antennes : au sud à Fontenay aux Roses, au centre à Saint Cloud et au nord, à Asnières.

Les journées d'information, les groupes spécifiques et les temps de formation restent d'actualité. Ils seront organisés en présence autant que possible. Un effort particulier porte sur les propositions supplémentaires de temps d'informations et de formations : mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie, mieux communiquer avec un proche ayant des troubles bipolaires...

Des textes de présentation de l'UNAFAM ont été élaborés. Assurer leur diffusion en 2022 reste une priorité car une grande partie des familles dont un proche est concerné par un trouble psychique est encore en manque d'informations, de soutiens pour faire face aux difficultés, de pistes pour trouver les solutions les plus adaptées possibles.

2. LES ACTIONS AUPRES DES PROCHES MALADES

L'implication des bénévoles de l'UNAFAM dans les Commissions des usagers et les conseils de surveillance des établissements sanitaires est une priorité avec la perspective d'amélioration de la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement des usagers. De nouveaux bénévoles s'étant déclarés intéressés par cette mission, un accompagnement et des formations leur seront proposés.

Un appel à projets a été lancé par l'Agence Régionale de Santé au cours du dernier trimestre 2021 lequel porte sur la labellisation de plateformes territoriales de réhabilitation psychosociales. Si le cahier des charges précise que le porteur est nécessairement un établissement de santé autorisé en psychiatrie, l'UNAFAM 92 a déjà fait connaître son souhait d'être partenaire pour faire connaître les préoccupations des familles très largement impliquées dans cette démarche de réhabilitation psychosociales. La mise en place de ces plateformes devrait avoir lieu en 2022.

L'UNAFAM est parrain de GEM car elle estime qu'il s'agit d'un lieu essentiel de soutien et d'insertion sociale des proches malades. En 2021, deux GEM (à Asnières et à Neuilly-sur-Seine) ont commencé leurs activités et trois nouveaux projets ont été lancés : Gennevilliers dont les activités commenceront au cours de premier semestre 2022, à Rueil et à Clamart qui sont encore en phase d'élaboration. L'UNAFAM parraine actuellement huit GEM.

3. LES ACTIONS INSTITUTIONNELLES

L'UNAFAM a pour objectif d'être présente, autant que possible selon ses possibilités de bénévolat, dans les instances et les manifestations et initiatives locales qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent aux soutiens des personnes concernées par un trouble psychique et leurs familles.

En proximité : aux forums, dans les Conseils locaux de santé mentale (CLSM), en tant qu'administrateur dans les CCAS, dans les rencontres inter handicaps ou commissions handicaps mises en place par certaines communes.

L'UNAFAM souhaite en particulier une reprise « normale » des activités des CLSM qui, pour certains d'entre eux, n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'activité d'avant crise.

Au niveau départemental et comme indiqué précédemment, l'UNAFAM est présente dans de nombreuses instances qui agissent pour la reconnaissance des droits et soutiens des personnes handicapées : MDPH, CDSP, CTS, CDCA...

Des groupes de travail ont été constitués pour piloter la mise en œuvre opérationnelle du PTSM au travers de la rédaction de fiches actions résultant des axes retenus par le projet territorial ; L'UNAFAM participe aux travaux avec vigilance et volonté d'apporter sa contribution positive.

La relocalisation des lits des secteurs de Moisselles sur le site de Nanterre se poursuit mais avec retard car la réalisation prévue pour fin 2024 a été repoussée de deux années. La relocalisation des lits des secteurs du centre du département reste une préoccupation avec le souhait qu'un dialogue constructif puisse avoir lieu avec l'hôpital Paul Guiraud de Villejuif.

4. LES ACTIONS AUPRES DE NOS CONCITOYENS

Le handicap psychique est encore un handicap « invisible » ce qui implique un besoin de reconnaissance indispensable pour pouvoir engager des actions de compensation.

C'est pourquoi, il nous faut poursuivre des **campagnes pédagogiques de communication** pour expliquer au grand public, comme aux professionnels en charge de leur accueil, ce qu'est le handicap psychique et comment faire pour empêcher le rejet des personnes malades lorsqu'elles se rendent dans des administrations, des musées, des commerces.

Cette communication passe notamment par notre bulletin et par notre site Internet que chacune et chacun est invité à consulter régulièrement pour prendre connaissance des dernières actualités, des propositions de rencontres, des colloques, des lectures...

V. CONCLUSION

Dans un environnement difficile, les activités et les objectifs de l'UNAFAM perdurent plus que jamais. Les besoins et les difficultés des familles sont immenses à la mesure des problèmes de logement, d'accompagnement et d'insertion sociale que rencontrent les personnes concernées par un trouble psychique.

Il est particulièrement dommageable de constater l'insuffisance des moyens humains que les institutions publiques sont prêtes à mobiliser et financer pour faire en sorte que les personnes concernées puissent être des citoyens à part entière. L'insuffisante attractivité des carrières sanitaires et médicosociales du champ de la psychiatrie en est une forte illustration.

COMPTE DE RESULTATS 2020 – 2021

Unafam Hauts-de-Seine	Résultat 2021	Résultat 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	10.588	10.522
Ventes de biens et services	185	159
Produits de tiers financeurs		
Subventions CNSA	130	
Autres subventions	49.975	47.888
Dons reçus (1)	14.295	14.140
Contributions financières	1.613	1.296
Reprise sur amortissements-provisions		
Utilisation des fonds dédiés	1.548	2.200
Autres produits	1.560	1.290
TOTAL	79.894	77.496
CHARGES D'EXPLOITATION		
60 - Achats	3.598	3.993
61 – Services extérieurs	4.672	4.443
62 – Autres services extérieurs	13.714	18.698
64 - Charges du personnel	50.131	50.845
68 – Dotations aux amortissements	510	438
65 – Autres charges de gestion courante	396	609
TOTAL	73.021	79.024
RESULTAT D'EXPLOITATION	6.873	-1.529
76 - Produits financiers	53	58
RESULTAT FINANCIER	53	58
RESULTAT COURANT	6.926	-1.471
TOTAL DES PRODUITS	79.947	77.553
TOTAL DES CHARGES	73.021	79.024
RESULTAT NET	6.926	-1.471
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
871 – Personnel détachée mise à disposition	50.000	50.000
875 – Bénévolat	351.234	323.397

(1) principalement cession d'indemnités CESER.

Annexe 2 – Représentations Locales, Départementales, Régionales, nationales

Etablissements Hospitaliers	Conseils de Surveillance	CDU (Commission des Usagers)
Centre Hospitalier « PAUL GUIRAUD » VILLEJUIF/ CLAMART - Adultes	Dominique LECONTE	Dominique LECONTE (92) et Thierry VILLERS (92)
EPS « ROGER PRÉVOT » 95570 MOISSELLES - Adultes et infanto-juvénile	Jean-Michel LAPORTE Michel GIRARD	Michel GIRARD (Titulaire), Danielle COMPARIN (Suppléante), Bernard BERGÉOT (Titulaire - 95) Véronique GIRARD (Suppléante)
Centre Hospitalier Spécialisé « ÉRASME » ANTONY - Adultes et infanto-juvénile	Michel CORTIAL Annick ERNOULT	Michel CORTIAL (Titulaire), Martine VILLERS (Titulaire), Dominique PAOLI (Suppléante), Serge HUDÉ (suppl.)
Centre Hospitalier « MAX FOURESTIER » NANTERRE - Adultes	Michel GIRARD	Michèle MILLARD (Titulaire à confirmer)
Centre Hospitalier AP HP « CORENTIN CELTON » ISSY LES MOULINEAUX - Adultes	Commission de Surveillance GHUPO (3 Hôpitaux) : vacant	Monique MEUNIER (Titulaire)
Hôpital Louis Mourier (AP HP) - 92700 COLOMBES		Poste vacant
Etablissement de Santé Mentale Groupe MGEN RUEIL MALMAISON - Adultes		Michel RIGAULT (Titulaire & vice-président CDU) Comelia SAMARINE (Suppléante), Marie-Laure CHABROL (Suppléante)
Clinique médicale et pédagogique Dupré de la Fondation des Étudiants de France - SCEAUX		Dominique PAOLI (Titulaire), Marc LE GOC (Titulaire)
Clinique Médicale « Adultes » - VILLE D'AVRAY		Chantal DELACROIX (Titulaire), Michèle DRIOUX (Suppléante)
Hôpital de jour « Adolescents » - VILLE D'AVRAY		Chantal DELACROIX (Titulaire), Michèle DRIOUX (Suppléante)
Clinique Les Pervenches - FONTENAY-AUX-ROSES		Danielle DELATTRE (Titulaire)
Hôpital de jour « Adulte » Denis Croissant CHATENAY MALABRY		Dominique PAOLI (Titulaire)
Hôpital de jour pour Enfants « Les Lierres » - SEVRES		Michèle DRIOUX (Titulaire)
Clinique de Rochebrune – Groupe Orpéa - GARCHES		Marc LECONTE (Titulaire)
Clinique du Château – Groupe Orpéa - GARCHES		Marc LECONTE (Titulaire)
Maison de santé Bellevue - Groupe Orpéa - MEUDON		Michel DOUCIN (Titulaire)
Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)		Représentants UNAFAM 92
Antony Asnières-sur-Seine Bagneux Boulogne-Billancourt Châtenay-Malabry Chaville Clichy-la-Garenne Colombes Fontenay-aux-Roses Gennevilliers Malakoff Meudon Nanterre Neuilly-sur-Seine Le Plessis-Robinson Rueil-Malmaison Sceaux Sèvres Suresnes		Michel CORTIAL Danielle COMPARIN Michel GIRARD & Jean-Philippe SORRIAUX Françoise GUINEL Marc Le GOC Michèle DRIOUX Michel GIRARD Vacant Michel CORTIAL Michèle MILLARD Christian ROSSIGNOL Michel DOUCIN Michèle DRIOUX Michèle MILLARD Michel CORTIAL Michel RIGAULT Michel CORTIAL Michèle DRIOUX Serge HUDÉ
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)		Administrateurs UNAFAM 92
Antony Bois-Colombes (CAS) Chatenay-Malabry Garches Sèvres Suresnes Commission Charte ville handicap & d'accessibilité		Michel CORTIAL Francine TANNIER Dominique PAOLI Dominique LECONTE Michèle DRIOUX Serge HUDÉ Représentations dans 15 communes

Annexe 2 – Représentations Locales, Départementales, Régionales, nationales (suite)

Instances Départementales	Représentants UNAFAM 92
CDSP 92 – Commission Départementale des Soins Psychiatriques	Isabelle BIANQUIS (Titulaire) & Thierry VILLERS (FNAPSY)
MDPH – Maison départementale pour les personnes handicapées Commission exécutive CDAPH / Commission plénière	Michel GIRARD (secrétaire), Christian ROSSIGNOL Thierry VILLERS (titulaire), Michèle DRIOUX, Danièle DUBOST, Serge HUDÉ (suppléants-es)
CDCA - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie	Christian ROSSIGNOL & Marc LECONTE
MDA 92 (Maison des Adolescents)	Michèle BARREAU (Administrateur)
Comité d'entente départemental 92 des Associations de personnes handicapées	Christian ROSSIGNOL, Michel GIRARD
Conseil d'Administration d'Espérance Hauts-de-Seine (EHS)	Michel GIRARD (Président), Jacques ÉBOLI (Vice-président et Trésorier), Serge HUDÉ, Marc LECONTE, Marc LE GOC
UDAF 92	Jacques EBOLI
AT 92 – Association Tutélaire des Hauts de Seine	Michel CORTIAL, Michèle MILLARD
Conseil Territorial de Santé des Hauts-de-Seine (ARS-CRSA)	Michel GIRARD (Vice-Président), Marc LECONTE (Suppléant)
PAM 92 (Service Public de transport collectif (CG 92 / STIFF)	Michèle MILLARD

Instances Régionales	Représentants UNAFAM 92
CRSA Île-de-France – Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie	Michel GIRARD
CERIF – Comité d'Entente Régional Ile de France	Michel GIRARD
URAASS Île-de-France – France Asso. Santé	Michel GIRARD (administrateur)
Délégué Régional UNAFAM Île-de-France - Poste vacant	Christian ROSSIGNOL
Santé Mentale France (SMF) Île-de-France	Jacques ÉBOLI
C.E.S.E.R. (Conseil Economique, Social et environnemental Régional)	Michel GIRARD

Instances Nationales	Représentants UNAFAM 92
Conseil d'Administration UNAFAM	Michel RIGAULT
Collectif des Associations pour le Logement (comité d'alerte de l'UNIOPSS)	Michel DOUCIN
Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH)	Michel DOUCIN & Michel RIGAULT
FIPHFP (Fonds pour l'insertion de personnes handicapées dans la fonction publique)	Michel DOUCIN
Comité de stérilisation IDF / ARS	Michèle DRIOUX & Michèle MILLARD
Centre Française MINKOWSKA - anthropologie médicale clinique personnes migrantes et réfugiées (Association)	Michèle MILLARD